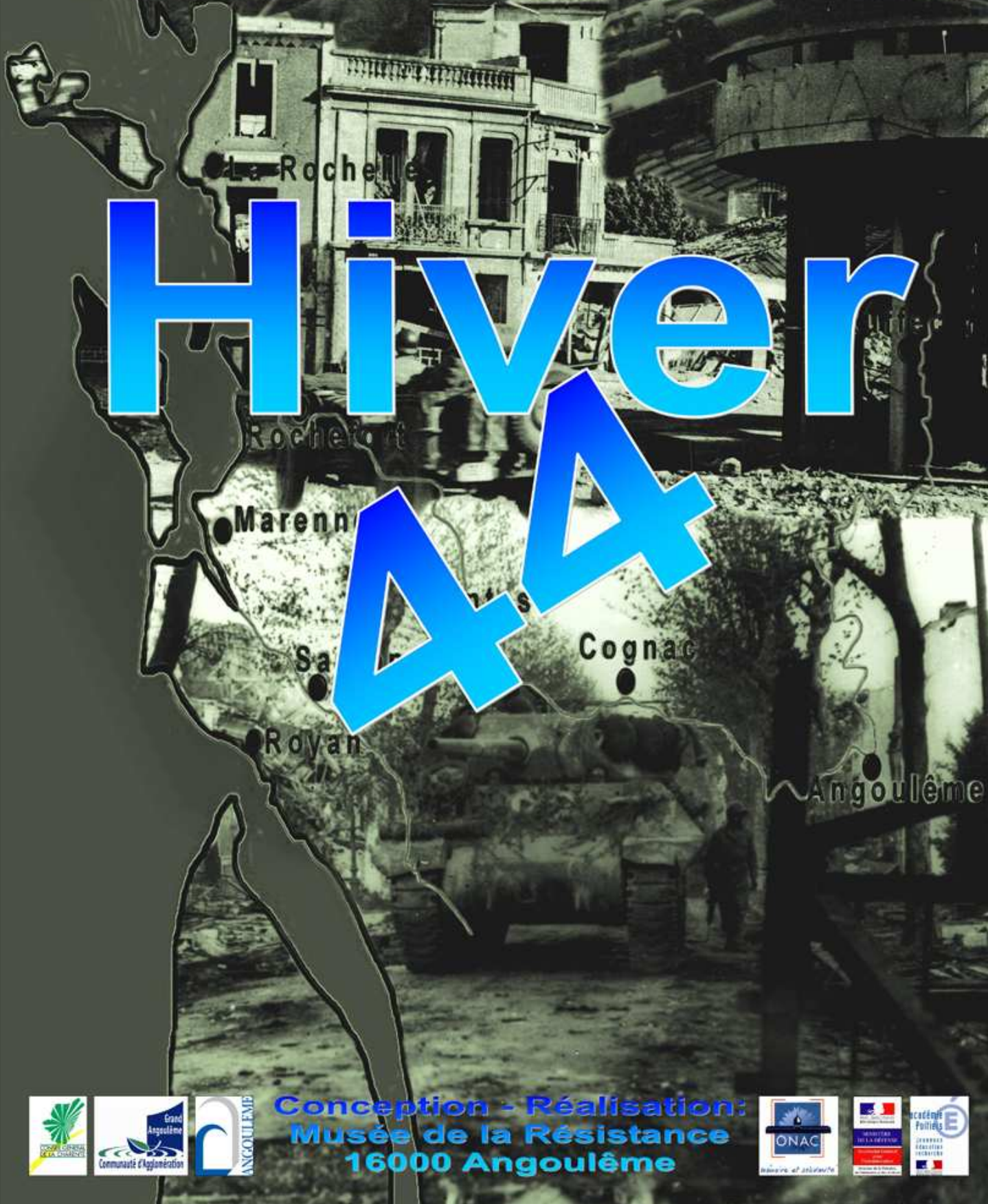


Musée de la Résistance et de la Déportation

Hiver

44



Conception - Réalisation:
Musée de la Résistance
16000 Angoulême



Administrer, épurer, libérer...

L'après libération de la métropole a été préparé par les différentes composantes de la résistance, unifiée sous l'autorité du général De Gaulle.



▲ Jean Moulin, Président du C.N.R. © Musée de la Résistance



▲ Georges Bidault, successeur de Jean Moulin à la présidence du C.N.R. © Musée de la Résistance

MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

(...) Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R décide :

D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages (...). Par-dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la libération.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME

du Conseil National de la

RÉSISTANCE

(C.N.R.)

et

Rôle de la Commission Militaire Nationale et des Commissions Militaires Départementales

▲ Programme du C.N.R. © Musée de la Résistance

2° Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration;

4° Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression;
- la liberté de la presse, son honneur, son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance;
- le respect de la personne humaine;
- l'égalité absolue des citoyens devant la loi;

Le retour de la presse libre

Au lendemain de la libération d'Angoulême (et même avant) la presse retrouve sa liberté. Les journaux se multiplient, le plus souvent ce sont des organes directement liés à la Résistance (AS - FTP). Le grand quotidien d'information la « Charente Libre » sort son premier numéro le 2 septembre 1944.

AUDACE !
ORGANE QUOTIDIEN DE L'AS

BIR'HACHEM

La Charente
GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL D'INFORMATION **LIBRE**
5, Rue de Périgueux - ANGOUËME
Téléphone : 13.75-1578

UNIR

SANS-CULOTTE
Bimensuel du Régiment Bernard

FORCES FRANÇAISES
RECOMMANDÉ AUX ÉLUS RÉGIONAUX
DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR
ÉDITÉ PAR LE SECTEUR DORDOGNE-NORD

Date de parution	Titre du journal	Origine - Périodicité
2 septembre 1944	La Charente Libre	Grand quotidien régional d'information.
2 septembre 1944	Bir'Hachem	Organe officiel du 1 ^{er} régiment du saquis Bir'Hachem
2 septembre 1944	Ça Ira !	Organe officiel des FTP Dordogne (Edition Charente).
12 septembre 1944	La Liberté en Armes	Édité par le Colonel Chabanne (AS 18).
septembre 1944	La Nouvelle République	Organe des Mouvements de Libération du Sud-Ouest.
septembre 1944	Sud-Ouest/France Libre	Quotidien républicain régional, organe officiel des corps-france FFI.
septembre 1944	Le Volontaire	Hebdomadaire des FTFF.
septembre 1944	Forces Françaises	Hebdomadaire militaire régional édité par le secteur Dordogne-Nord.
septembre 1944	Sans-Culottes	Bimensuel du régiment Bernard Lelay (FTP Bernard).
octobre 1944	La Libération d'Aunis et Saintonge	Organe du Comité de Libération d'Aunis et Saintonge.
1944	Audace !	Organe hebdomadaire du 108 ^{ème} RI (Rocco-Soleil).
1944	Unir	Hebdomadaire régional des Jeunes de la Libération Nationale.
décembre 1944	La Digue	Hebdomadaire officiel des Forces Françaises de l'Aunis.
1945	La Liberté des Charentes	Successeur de La Liberté en Armes.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
COMBAT LA RÉPUBLIQUE LA MARSEILLAISE
ORGANE DES FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS

FRANCE LIBRE
ORGANE OFFICIEL D'INFORMATION
1944 par F.F. 12. Les Corps Français de la Libération, Régiments
1^{er} ANDES - 2^e ANDES - 3^e ANDES - 4^e ANDES - 5^e ANDES
Direction : G. GONZALEZ

cà ira!
Organe des Francs-Tireurs et Partisans de la Dordogne-Nord

SUD-OUEST
Organe hebdomadaire des Francs-Tireurs et Partisans
DORDOGNE - 6, rue de la République - BORDEAUX
Directeur : J. B. B.

LE VOLONTAIRE
ORGANE DES FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS

LA LIBERTÉ des charentes
QUOTIDIEN RÉGIONAL D'INFORMATION

la liberté en armes
Rédaction : 15, Rue d'Arcole-Angoulême

LA LIBÉRATION d'Aunis et Saintonge
ORGANE DU COMITÉ DÉPARTAMENTAL DE LA LIBÉRATION

LA DIGUE

Les nouvelles autorités se mettent en place

L'unité administrative départementale se réalise très lentement. Des oppositions apparaissent très vite entre le Comité Départemental de Libération (CDL) et l'administration régionale et préfectorale, ainsi qu'entre les Comités Locaux de Libération (CLL) et les élus locaux, qui ne veulent pas se laisser déposséder du pouvoir municipal. Les réunions seront houleuses...

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIBÉRATION

Le Comité départemental de la Libération a été constitué à Angoulême au mois de Mars 1944, à la suite de la venue dans le département du délégué du Conseil National de la Résistance.

Selon les directives du C.N.R., il a été composé de membres des mouvements de résistance et de représentants des partis politiques et des groupements professionnels.

Précisément, il était composé de :

M. BERNARD, entrepreneur, Chevalier de la Légion d'Honneur, capitaine, commandant actuellement un groupe de F.F.I.

Mlle MUI, directrice d'école normale, chef départemental du mouvement « Libération ».

M. BENAUD Frédéric, ingénieur, négociant en grains, représentant de « l'organisation civile et militaire » (O.C.M.).

M. ROUJON Henri, industriel, membre du mouvement « Libération », représentant du parti S.F.I.O.

M. TOURNIER, métier de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, représentant de la C.G.T.

M. HENE François, Jarnac, négociant, représentant du commerce, et de l'industrie.

M. FERUCAU Paul, directeur de presse, représentant le parti radical et radical-socialiste.

M. GREGOIRE, propriétaire, représentant la Confédération.

M. GRANDJEAN, ouvrier, représentant le parti communiste.

M. BALLOT, ingénieur, représentant le monde catholique dévot.

M. SCHMITT, maître, représentant les milieux professionnels.

M. VIADIER, représentant l'assistance « Front National ».

Le Comité départemental, après avoir délibéré, a décidé de procéder à la nomination de ceux de la région de vouloir bien se mettre à l'étude de certaines questions, comme l'organisation et de l'épuration ne pouvant être traitées après cette transformation.



Article de la Charente Libre du 2 septembre 44, indiquant les membres fondateurs du CDL, formé avant la libération. En médaillon, Marthe Mir qui en sera la Présidente.

L'ordonnance du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) du 4 mars 1944 crée dans chaque département un Comité Départemental de Libération avec un triple domaine de compétence :

- Opérations militaires et libération du territoire,
- Réorganisation du pouvoir civil,
- Épuration et contrôle de la presse.

Le CDL est l'outil qui doit créer les moyens administratifs et politiques pour appliquer la Charte du CNR. D'abord clandestin, le CDL de Charente apparaît au grand jour à la Libération d'Angoulême.



De gauche à droite : Jean Schuster, Commissaire Régional de la République ; Joseph Garrier, Préfet de la Charente ; André Rougerie, Maire d'Angoulême. Le lendemain de la libération d'Angoulême (Photo 64).

PROCLAMATION du Commissaire Régional de la République

LES Forces Françaises de l'Intérieur ont libéré le territoire de la Charente. Et voilà que pour vous se réalise l'événement devenu prodigieux à force d'être désiré : la libération de vos provinces.

A l'instant où elle intervient, s'évanouit le régime de Vichy, Disparition qui ne suscite ni regrets, ni résistances.

A sa place s'installe le Gouvernement Provisoire de la République qui, régulièrement mandaté par le Comité Français de la Libération Nationale, j'ai l'honneur de représenter dans votre région.

Article de la Charente Libre du 2 septembre 44, proclamation du Commissaire Régional de la République (Préfet de région) chargé de mettre en place les nouvelles institutions territoriales (Photo 64).

La nouvelle municipalité

M. Rougerie est nommé maire de la ville

Le chargé des Relations provinciales du Département de la Charente, Vu l'ordonnance du 4 juin 1943 portant institution de Comités Français de la Libération dans les départements libérés.

Vu l'ordonnance du Commissaire de la République de la Région de la République Nationale portant création de Comités Français de la Libération dans les départements libérés.

Vu l'arrêté du Commissaire Régional de la République pour la Région de Poitiers portant nomination de M. Rougerie en qualité de chargé des Relations provinciales de la Charente.

Vu les instructions du Commissaire Régional de la République.

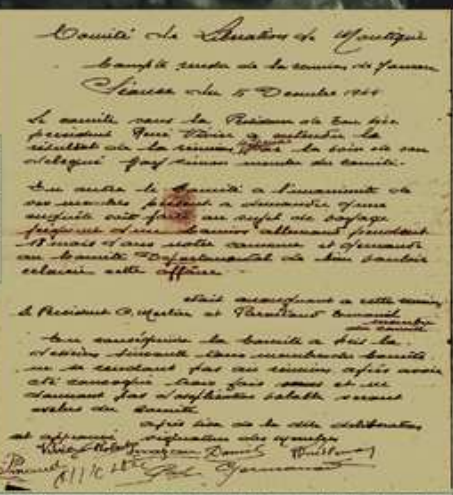
Sur la proposition du Comité départemental de la Libération de la Charente,

APPEL A LA POPULATION

Vous êtes à nouveau des citoyens libres. Je suis persuadé que vous avez tous entendu la proclamation de M. le Commissaire Régional de la République et que votre attitude s'inspirera des paroles de sagesse qu'elle contient.

La première Charente Libre du 2 septembre 44, annonce la mise en place des nouvelles institutions territoriales (Photo 64).

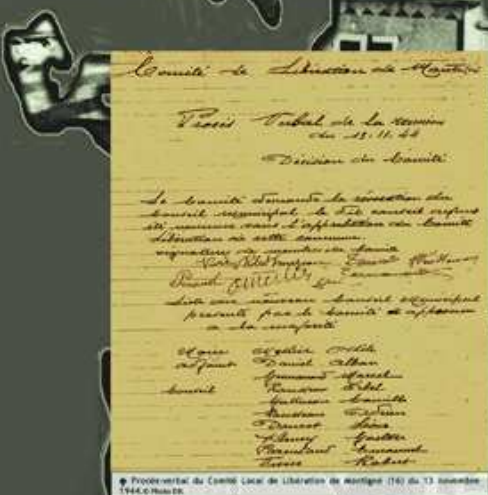
Les Comités Locaux de Libération (CLL) se mettent également en place dans chaque commune, leur rôle est d'assurer la liaison entre les localités et le CDL (renseignements, ravitaillement, police locale). Ils ne remplacent pas les conseils municipaux mais constituent un organe à part.



Extrait d'un procès-verbal de délibération d'un CLL, ici dans la commune de Montigny (1944) (Photo 64).

Les conflits entre anciennes et nouvelles autorités

Les Comités de Libération entrent en compétition avec les conseils municipaux et les autorités préfectorales. L'épuration et le ravitaillement sont deux questions très sensibles...



Le Comité Local de Libération (CLL) de Montigné (Charente) entend exercer un droit de contrôle sur la nomination des nouveaux conseillers municipaux par le Préfet dans le cadre de l'épuration.

Contre-épuration

** * **

par J. Tauja
Secrétaire Général du C. D. L. de la Charente

JE n'ai pas l'intention de revenir sur l'affaire Morel. M^{re} Mir, mon excellente collègue du C. D. L., m'a avancé et s'est exprimée avec chaleur et talent. Il n'y a rien à y ajouter, ni rien à retrancher.

J'examinerai plus généralement le problème de l'épuration. La grâce de Morel, après la mise en liberté de Ménépière-Lagrange, et de tant d'autres traitres, est à la foi un scandale inouï et une faute énorme.

Un scandale inouï, parce que le Chef du Gouvernement n'a décidé qu'après avis de la commission des grâces. Il se trouve donc, dans des milieux dirigeants, des hauts personnages qui, au lieu de faire appliquer fermement la justice, la dévient de son cours !

Une faute énorme, parce que, d'une part, les Miliciens, certains désormais de leur impunité, relèvent la tête et que, d'autre part, le public exaspéré, s'agitte d'une manière inquiétante.

Est-ce là le résultat recherché ?

On nous avait dit : Cessez vos critiques, faites nous confiance, les traitres seront châtiés.

Nous avons cessé nos critiques et nous avons porté notre effort sur la partie constructive du programme du C.N.R. Et pendant que, naïvement, nous dressions les plans de la Renaissance Française, que faisait la haute bureaucratie ? Elle rédigeait, dans un galimatias juridico-administratif d'apparence anodine, des ordonnances de contre-épuration. On y invoquait l'arbitraire et les droits de l'homme, la légalité et l'union.

Et c'est ainsi qu'un beau jour, de pauvres types qui ont risqué leur vie durant l'occupation ont vu, avec consternation, sortir de prison ou du camp d'internement, non après l'autre, Miliciens et L.V.F., chefs ou simples soldats.

Mais ce n'est pas tout. Les Résistants sont pris à partie publiquement. « Ton tour est proche » menaçait un petit « milicot » en prenant violemment un brave homme par le revers du veston. Ce n'est pas un cas isolé. Il y a pire. Il est facile à un collaborationniste de porter plainte contre un Résistant et d'obtenir contre lui des mandats de perquisition ou des convocations chez le juge d'instruction. Je suis en mesure de citer des faits.

Pour que ces gens là montrent tant d'arrogance, il faut qu'ils aient des intelligences dans la place. J'entendais tout à l'heure des messages personnels à la radio boche. Des Miliciens en fuite reviennent. On les a vus rôder autour de chez eux. Sont-ce là de vaines rumeurs ? Nous pourrions, toi encore, donner des précisions.

Le danger rôde, invisible. Certes, il ne faut rien dramatiser. Ne répétons que ceux qui n'ont rien pu, alors qu'ils avaient avec eux les Boches et l'argent, ne feront rien de mieux maintenant.

Mais la foule réagit. Elle a l'impression d'être grossièrement mystifiée. Elle gronde...

Dans une région où la Résistance a payé durement, des attentats viennent d'avoir lieu. C'est regrettable.

Nous ne pouvons qu'en rendre responsables les artisans de la contre-épuration.

Edito de Joseph Tauja, Secrétaire du CLL, dans la Charente Libre du 1^{er} avril 1945 in.

*Le public qui voit et juge dit.
Le Comité de Libération est une fantasmagorie, son Président et ses membres sont des imbéciles et des incapables, on nous avait promis le vin moins chère, le châtiement des traitres, la confiscation des gains illicites, tout ce n'est que de la fadaise, rien n'est fait et les gros s'échappent toujours. C'est pourquoi (...); en l'honneur, monsieur le Préfet, de vous envoyer par cette lettre ma démission nette et irrévocable de Président du Comité de Libération de Ruffec (...).
Veuillez agréer, monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.*

Degua

↑ Le colonel Degua, Président du Comité Local de Libération de Ruffec, démissionne dès le 18 décembre 1944. L'année suivante, son successeur R. Stephan fait de même pour les mêmes raisons. ↓

(...) mais franchement si je soulaie devant vous le poids qui succède les résultats de notre épuration, je demeure inquiet puis découragé. Aussi je tiens à marquer de ma démission de Président cette inscription qui nous touche tous (...).

"Veiller au châtement des traîtres"

Le CNR a fait de l'épuration une priorité de l'après libération, conformément aux directives du Comité Français de Libération Nationale (CFLN).

Une période d'épuration commence après le 6 juin et se poursuit dans les jours qui suivent la libération.



Femmes isolées, dans un village Charentais, au lendemain de la libération. Juin 44.

Après la libération, les nouvelles autorités mettent en place les tribunaux qui jugeront les collaborateurs. L'épuration se rapproche du droit commun en passant des mains des militaires à celles des civils et en instituant un jury populaire pour les cours de justice à partir du mois d'avril 1945.

Angoulême

Une cour martiale fonctionnera à partir de lundi

Par arrêté du Comité National Régional de la République, en date du 4 septembre 1944, une Cour Martiale a été instituée pour le département de la Charente.

Cette juridiction militaire qui siège au chef lieu du département, devant sa première audience le lundi 11 septembre prochain.

Elle examinera des crimes contre la liberté de l'Etat, commis entre son instauration et la période de la libération de ce département.

Tout individu ayant appartenu à la Milice ou à la Gestapo, tout membre de la L.F.V., toute personne condamnée d'après les instructions des Intelligents avec l'ennemi, ou en vertu des lois françaises ; tout auteur d'acte de violence ou de destruction matérielle lui seront, notamment, déférés.

La Cour Martiale prononcera les peines prévues par le Code pénal ; ses verdicts, émis dans les 24 heures, ne seront susceptibles d'aucun recours.

Charente Libre du 4 septembre 44, indiquant la création de la Cour Martiale à Angoulême.

Angoulême

La Cour de Justice siègera du 23 au 27 novembre

Une Chambre Civile est instituée

La Cour de Justice est créée à Angoulême, le 23 novembre 1944. Elle sera à son tour composée de magistrats professionnels et de jurés populaires.

Elle examinera les crimes et délits commis entre le 10 juillet 1944 et la libération de ce département.

La Cour de Justice sera composée de trois sections : une section civile, une section criminelle et une section de répression de la fraude.

La section civile sera présidée par le magistrat professionnel M. G. et sera composée de deux jurés populaires. Elle examinera les affaires civiles.

La section criminelle sera présidée par le magistrat professionnel M. G. et sera composée de deux jurés populaires. Elle examinera les crimes et délits.

La section de répression de la fraude sera présidée par le magistrat professionnel M. G. et sera composée de deux jurés populaires. Elle examinera les affaires de fraude.

Charente Libre du 15 novembre 44, indiquant la création de la Cour de Justice à Angoulême.

Le Tribunal Militaire a prononcé hier une condamnation à mort

Le Tribunal Militaire a tenu hier après-midi sa première réunion. Le Tribunal était ainsi composé :

Président : chef de bataillon, Lagarde, Jugos ; Capitaine Jous, se capitaine Emile, lieutenant, Houbert, adjoint Louis, Commissaire du gouvernement : commandant Roudot, Grefrier ; capitaine Labregère.

Quatre inculpés seulement ont été jugés :

G..... Jacques. — Agé de 19 ans, demeurant à St-Christophe de Chalais, Jacques C. est poursuivi sous l'inculpation d'avoir adhéré aux Jeunesses Nationales Populaires à l'époque 1941 et, après sa dissolution de cet organisme, quelques mois plus tard, d'avoir signé son adhésion au groupe Collaboration que présidait son père. Le commissaire du gouvernement demande à peine de 5 ans de travaux forcés. M. Siron, bâtonnier, plaide l'acquiescement. Jacques C. est condamné à 5 ans de travaux forcés.

F..... Henri. — Agé de 24 ans, marié, père de deux enfants, demeurant à Angoulême, a adhéré au Rassemblement National Populaire au cours de l'année 1941 et assisté aux réunions du parti, notamment et faisait de la propagande. Défenseur : Me Pissard. F. est condamné à 6 ans de travaux forcés.

G..... Thérèse. — Agée de 31 ans, Loulangère à Chalais, la tenue G. comparait pour de graves inculpations. En effet, elle a dénoncé six Français notamment le chef de brigade Sevaux, qui furent condamnés par les Allemands à des peines sévères de prison. D'autre part, pendant quatre ans, alors que son mari se trouvait en captivité elle a pratiqué la collaboration horizontale. Le commissaire du gouvernement réclame pour la « fondue » la peine capitale. Me Siron plaide le doute. Le tribunal militaire condamne la femme G. à la peine de mort.

G..... Joseph. — Agé de 57 ans, M. Guy était chef de gare à Angoulême. On l'accuse d'avoir eu des relations amicales avec les Allemands de la gare et même d'avoir accepté leurs invitations. La défense de l'inculpé présentée par Me Pissard démontre que M. G. a agi ainsi pour assurer la protection de ses subordonnés. Le tribunal ordonne un complément d'information.

Charente Libre du 4 octobre 44, les premières condamnations du Tribunal Militaire tombent à Angoulême.

La Cour de Justice est installée

Hier après-midi, a eu lieu l'audience d'installation de la Cour de Justice de la Charente, sous la présidence de M. Buisson, les noms des quatre jurés populaires ont été tirés au sort.

Le premier tirage de la Cour a été effectué par le Greffier, M. Buisson, au Palais de Justice, à Angoulême. Les quatre jurés populaires ont été tirés au sort : M. Buisson, M. Buisson, M. Buisson, M. Buisson.

La Cour de Justice sera installée à Angoulême, le 23 novembre 1944. Elle examinera les crimes et délits commis entre le 10 juillet 1944 et la libération de ce département.

La Cour de Justice sera composée de magistrats professionnels et de jurés populaires. Elle examinera les affaires civiles, criminelles et de répression de la fraude.

Charente Libre du 25 octobre 44, la cour de justice se met en place avec des magistrats professionnels et un jury populaire à Angoulême.

Organe	Période	Jugements
Cour Martiale	du 11 au 19 septembre 44	39 Jugements 2 acquittements
Tribunal Militaire	du 28 sept au 10 octobre 44	26 Jugements
Cour de Justice	du 24 oct au 1 ^{er} avril 1945	196 Jugements

Une préoccupation prioritaire: le ravitaillement

La libération et le départ de l'occupant n'ont pas pour autant réglé la question cruciale du ravitaillement qui reste une préoccupation quotidienne pour les charentais et pour les nouvelles autorités qui doivent faire face à la fois à l'approvisionnement de la population civile et à celui des troupes qui encerclent les poches allemandes de la côte Atlantique.

Nous avons froid

par J. Tauja
Secrétaire Général de C. D. L. de la Charente

LE marché noir recommence. Le Français est mal vêtu, mal chaussé. Il a faim. Il a surtout froid. Il a surtout froid. Il louche, inquiet, vers les organismes de réparation de charbon ou de bois. On le reçoit avec des mots : « Nous n'avons rien à distribuer ». Pour le bois il n'existe pas moins de cinq

♦ Extra de Joseph Tauja, secrétaire du C.D.L., dans la Charente Libre du 15 janvier 1945, 6 pages 04.

Le problème du chauffage

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

En raison de la pénurie tant en charbon qu'en bois de chauffage, seuls les établissements hospitaliers ou assimilés ont été mis en possession des titres d'approvisionnement nécessaires. Les écoles publiques ou privées recevront une allocation de chauffage pour le 15 novembre.

Par contre, les services administratifs ne pourront recevoir une attribution de charbon ou de bois avant le 15 décembre, si toutefois les prochains arrivages le permettent.

LES LOCAUX PROFESSIONNELS

Les bureaux départementaux des charbons et des bois assurent dans toute la mesure du possible les besoins de fabrication proprement dits des industries et commerces, strictement indispensables à la vie économique. Par contre, il ne peut être envisagé actuellement d'allocation quiconque de charbon ou de bois pour le chauffage des locaux professionnels (professions libérales, bureaux, magasins, ateliers). Les intéressés sont donc invités à s'abstenir de toutes nouvelles demandes.

♦ Charente Libre du 12 novembre 1944, 6 pages 04.

Le problème du sucre

La Commission du ravitaillement du C.D.L. se doit de donner à la population de la Charente, les rations actuelles du manque de sucre dans notre département.

La ration mensuelle normale de la Charente est supérieure à deux cents tonnes. Ce stock est à notre disposition à Paris et à Pithiviers mais vu l'état actuel de nos moyens de transports, il nous est impossible de faire prendre livraison de cette denrée.

Le nombre des camions et services pour notre ravitaillement est très limité, car beaucoup doivent être utilisés à la disposition des F.F.I. qui se battent énergiquement dans les régions de Royan et de La Rochelle.

♦ Charente Libre du 12 janvier 1945, 6 pages 04.

Avis et communiqués officiels

Le faux des rations de Novembre

Le faux des rations de novembre est constaté dans de nombreux départements. Les rations de novembre ont été distribuées dans de nombreux départements. Les rations de novembre ont été distribuées dans de nombreux départements. Les rations de novembre ont été distribuées dans de nombreux départements.

♦ Charente Libre du 17 novembre 1944, 6 pages 04.

Avis et communiqués officiels

Le pain de la semaine et celui des fêtes

Le pain de la semaine et celui des fêtes sont distribués dans de nombreux départements. Le pain de la semaine et celui des fêtes sont distribués dans de nombreux départements. Le pain de la semaine et celui des fêtes sont distribués dans de nombreux départements.

♦ Charente Libre du 12 novembre 1944, 6 pages 04.

Fumeurs réjouissez-vous ! Il est question d'éteindre une quatrième décade en décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Espérons qu'il n'y aura pas de déception !

♦ Charente Libre du 12 novembre 1944, du « tab » de tabac est prêt pour être affiché de respecter le moral des Français 6 pages 04.

MES FICHES DE DÉPENSES		MES FICHES D'ÉCHANGES	
date	montant	date	montant
12/11/44	100	12/11/44	100
13/11/44	100	13/11/44	100
14/11/44	100	14/11/44	100
15/11/44	100	15/11/44	100
16/11/44	100	16/11/44	100
17/11/44	100	17/11/44	100
18/11/44	100	18/11/44	100
19/11/44	100	19/11/44	100
20/11/44	100	20/11/44	100
21/11/44	100	21/11/44	100
22/11/44	100	22/11/44	100
23/11/44	100	23/11/44	100
24/11/44	100	24/11/44	100
25/11/44	100	25/11/44	100
26/11/44	100	26/11/44	100
27/11/44	100	27/11/44	100
28/11/44	100	28/11/44	100
29/11/44	100	29/11/44	100
30/11/44	100	30/11/44	100
31/11/44	100	31/11/44	100

♦ Malgré la fin de l'occupation, les Français commencent encore la pénurie et les tickets de rationnement, ci-dessus un carnet de 1944, 6 pages 04.

Le Comité Départemental de Libération explique la pénurie par l'insuffisance des transports et la priorité donnée à l'approvisionnement des troupes sur les fronts de Royan et La Rochelle

Les forteresses de l'Atlantique

Le 19 janvier 1944, Hitler définit la liste des ports français à défendre, afin d'en interdire l'accès aux Alliés. Fin août, en dépit de l'ordre imminent du repli total vers l'Est des troupes d'occupation du Sud-Ouest, La Rochelle, Royan et les Îles de Ré et d'Oléron doivent rester de vraies « forteresses » côtières (25000 hommes y seront déployés). Le but de cette manœuvre est de rendre tous ravitaillements destinés aux forces françaises et alliés impossibles, pour en détériorer leur logistique et épuiser les combattants.

« il est essentiel que les ports importants des côtes Sud et Ouest restent interdits à l'ennemi le plus longtemps possible de façon à ralentir le courant de ses renforcements ». J.MORDAL (Historien).



Le colonel Polhman, commandant de la poche de Royan. © Photo DR.



La DCA allemande sur la jetée de Royan, abritée de l'acier continental élève face à la mer. Colonel de 2ème (Black 34) - Photo DR.

La poche de Royan compte 5000 hommes sous l'autorité du colonel POLHMAN, 100 pièces d'artillerie et 200 000 mines sur un périmètre allant de Ronces-les-Bains en suivant la Seudre, La Tremblade à Meschers. Le 12 septembre, la ville est en état de siège.



Le capitaine Schaeffer, commandant de la poche de l'île d'Oléron (870 hommes). © Photo DR.



Le vice-amiral Schüritz, commandant de la poche de La Rochelle (10290 hommes). © Photo DR.



La base structurelle de La Rochelle. © Photo DR.



Fantassin allemand derrière un 160 30 de 7,5mm sur l'un des plages de l'île d'Oléron. © Photo DR.



La ruée vers l'océan

L'ennemi s'est retranché sur le littoral charentais en formant des poches inexpugnables. Les troupes FFI ayant libéré la Charente font mouvement vers l'Atlantique, en continuant la libération des villes et villages de Charente-Maritime. Dans le même secteur, les Forces Françaises du Sud-Ouest commandées par le colonel Adeline progressent également .



Carte de la progression des troupes FFI vers le front de l'Atlantique le 7 septembre 1944.

FORCES FRANÇAISES

PRIMAUTE DE L'ORDRE
 Dès le 10 septembre, les 9^{ème} et 12^{ème} compagnies pénitentiaires des Rochefort mobilisées sur les éléments de l'Armée d'Armistice de SAISON

Le 6 septembre, 12000 hommes sont regroupés autour du colonel Adeline, les nouvelles unités formées sont réparties par secteur d'opérations :

SECTEURS FFI	COMPAGNIES	COMMANDEMENT GÉNÉRAL
ROCHEFORT	1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} , 9 ^{ème} , 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} , 20 ^{ème} , 21 ^{ème} , 22 ^{ème} , 23 ^{ème} , 24 ^{ème} , 25 ^{ème} , 26 ^{ème} , 27 ^{ème} , 28 ^{ème} , 29 ^{ème} , 30 ^{ème} , 31 ^{ème} , 32 ^{ème} , 33 ^{ème} , 34 ^{ème} , 35 ^{ème} , 36 ^{ème} , 37 ^{ème} , 38 ^{ème} , 39 ^{ème} , 40 ^{ème} , 41 ^{ème} , 42 ^{ème} , 43 ^{ème} , 44 ^{ème} , 45 ^{ème} , 46 ^{ème} , 47 ^{ème} , 48 ^{ème} , 49 ^{ème} , 50 ^{ème} , 51 ^{ème} , 52 ^{ème} , 53 ^{ème} , 54 ^{ème} , 55 ^{ème} , 56 ^{ème} , 57 ^{ème} , 58 ^{ème} , 59 ^{ème} , 60 ^{ème} , 61 ^{ème} , 62 ^{ème} , 63 ^{ème} , 64 ^{ème} , 65 ^{ème} , 66 ^{ème} , 67 ^{ème} , 68 ^{ème} , 69 ^{ème} , 70 ^{ème} , 71 ^{ème} , 72 ^{ème} , 73 ^{ème} , 74 ^{ème} , 75 ^{ème} , 76 ^{ème} , 77 ^{ème} , 78 ^{ème} , 79 ^{ème} , 80 ^{ème} , 81 ^{ème} , 82 ^{ème} , 83 ^{ème} , 84 ^{ème} , 85 ^{ème} , 86 ^{ème} , 87 ^{ème} , 88 ^{ème} , 89 ^{ème} , 90 ^{ème} , 91 ^{ème} , 92 ^{ème} , 93 ^{ème} , 94 ^{ème} , 95 ^{ème} , 96 ^{ème} , 97 ^{ème} , 98 ^{ème} , 99 ^{ème} , 100 ^{ème}	Colonel Adeline
ROYAN	1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} , 9 ^{ème} , 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} , 20 ^{ème} , 21 ^{ème} , 22 ^{ème} , 23 ^{ème} , 24 ^{ème} , 25 ^{ème} , 26 ^{ème} , 27 ^{ème} , 28 ^{ème} , 29 ^{ème} , 30 ^{ème} , 31 ^{ème} , 32 ^{ème} , 33 ^{ème} , 34 ^{ème} , 35 ^{ème} , 36 ^{ème} , 37 ^{ème} , 38 ^{ème} , 39 ^{ème} , 40 ^{ème} , 41 ^{ème} , 42 ^{ème} , 43 ^{ème} , 44 ^{ème} , 45 ^{ème} , 46 ^{ème} , 47 ^{ème} , 48 ^{ème} , 49 ^{ème} , 50 ^{ème} , 51 ^{ème} , 52 ^{ème} , 53 ^{ème} , 54 ^{ème} , 55 ^{ème} , 56 ^{ème} , 57 ^{ème} , 58 ^{ème} , 59 ^{ème} , 60 ^{ème} , 61 ^{ème} , 62 ^{ème} , 63 ^{ème} , 64 ^{ème} , 65 ^{ème} , 66 ^{ème} , 67 ^{ème} , 68 ^{ème} , 69 ^{ème} , 70 ^{ème} , 71 ^{ème} , 72 ^{ème} , 73 ^{ème} , 74 ^{ème} , 75 ^{ème} , 76 ^{ème} , 77 ^{ème} , 78 ^{ème} , 79 ^{ème} , 80 ^{ème} , 81 ^{ème} , 82 ^{ème} , 83 ^{ème} , 84 ^{ème} , 85 ^{ème} , 86 ^{ème} , 87 ^{ème} , 88 ^{ème} , 89 ^{ème} , 90 ^{ème} , 91 ^{ème} , 92 ^{ème} , 93 ^{ème} , 94 ^{ème} , 95 ^{ème} , 96 ^{ème} , 97 ^{ème} , 98 ^{ème} , 99 ^{ème} , 100 ^{ème}	Colonel Adeline
SAISON	1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} , 8 ^{ème} , 9 ^{ème} , 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} , 20 ^{ème} , 21 ^{ème} , 22 ^{ème} , 23 ^{ème} , 24 ^{ème} , 25 ^{ème} , 26 ^{ème} , 27 ^{ème} , 28 ^{ème} , 29 ^{ème} , 30 ^{ème} , 31 ^{ème} , 32 ^{ème} , 33 ^{ème} , 34 ^{ème} , 35 ^{ème} , 36 ^{ème} , 37 ^{ème} , 38 ^{ème} , 39 ^{ème} , 40 ^{ème} , 41 ^{ème} , 42 ^{ème} , 43 ^{ème} , 44 ^{ème} , 45 ^{ème} , 46 ^{ème} , 47 ^{ème} , 48 ^{ème} , 49 ^{ème} , 50 ^{ème} , 51 ^{ème} , 52 ^{ème} , 53 ^{ème} , 54 ^{ème} , 55 ^{ème} , 56 ^{ème} , 57 ^{ème} , 58 ^{ème} , 59 ^{ème} , 60 ^{ème} , 61 ^{ème} , 62 ^{ème} , 63 ^{ème} , 64 ^{ème} , 65 ^{ème} , 66 ^{ème} , 67 ^{ème} , 68 ^{ème} , 69 ^{ème} , 70 ^{ème} , 71 ^{ème} , 72 ^{ème} , 73 ^{ème} , 74 ^{ème} , 75 ^{ème} , 76 ^{ème} , 77 ^{ème} , 78 ^{ème} , 79 ^{ème} , 80 ^{ème} , 81 ^{ème} , 82 ^{ème} , 83 ^{ème} , 84 ^{ème} , 85 ^{ème} , 86 ^{ème} , 87 ^{ème} , 88 ^{ème} , 89 ^{ème} , 90 ^{ème} , 91 ^{ème} , 92 ^{ème} , 93 ^{ème} , 94 ^{ème} , 95 ^{ème} , 96 ^{ème} , 97 ^{ème} , 98 ^{ème} , 99 ^{ème} , 100 ^{ème}	Colonel Adeline



Le 18 septembre, De Gaulle en Charente rencontre le Commandant Rodolphe CEEARD - RAC - à Royan.

Le 6 septembre, 12000 hommes sont regroupés autour du colonel Adeline, les nouvelles unités formées sont réparties par secteur d'opérations :

Stoppés par des champs de mines ennemis, les éléments avancés ne dépassent pas la ligne Talmon, Grézac, Le Chay, Ilsière sud de Saujon, la Seudre.

Leur but est de former un front continu le long de la Seudre, en réalisant des attaques en profondeur au moyen de nombreuses embuscades pour harceler l'ennemi sur la poche de Royan qui interdit le port de Bordeaux.

Plus au nord, les troupes progressent en ligne: Marans, Courçon, Forges, Ciré, Ilsière nord de Rochefort.



Les FFI affrontent la ligne de front. 6 photo 10.



Carte de l'ensemble du front, Royan - La Rochelle.

Du 5 au 11 octobre, le colonel Adeline réorganise et renforce le front de La Rochelle relativement calme : 8000 FFI forment le dispositif de défense.

Les 11, 12 et 13 octobre, la zone de Royan évacue ses civils, en accord avec l'ennemi. Les massacres du 14 septembre sur la population de La Rochelle, les problèmes de ravitaillement et les bombardements, incitent le colonel Adeline à engager des pourparlers avec le colonel Polhman.

« Pour le moral des troupes, ce sera l'occasion de faire reconnaître les FFI comme combattants réguliers et non comme terroristes ». amiral Meyer.

Les Forces Françaises de l'Ouest (FFO)

Le 14 octobre 1944, le général De Gaulle crée le commandement des Forces Françaises de l'Ouest (FFO), chargé de réduire les « poches de l'Atlantique », qu'il confie au général de Larminat chef de la glorieuse 1^{ère} DFL. Les hommes qui vont constituer les FFO arrivent des différents maquis de l'Ouest (Charente, Dordogne, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et de la région Aquitaine). Mais ces troupes ne peuvent que contenir l'ennemi et le fixer dans différents repaires.



Le général de Larminat, commandant des FFO. © Musée de la Résistance.

DERNIÈRE HEURE
Le Général de LARMINAT
 prend le commandement
 de toutes les troupes F. F. I.
 opérations dans l'ouest de la France
 Il vient d'arriver
 dans le secteur de Royan-La Rochelle

Le général de Larminat, chef de la 1^{ère} DFL, est arrivé à Royan le 14 octobre 1944. Il a pris le commandement de toutes les troupes F.F.I. opérant dans l'ouest de la France. Le général de Larminat est arrivé à Royan le 14 octobre 1944. Il a pris le commandement de toutes les troupes F.F.I. opérant dans l'ouest de la France.

Article de « Forces Françaises », n°11, 23 oct 1944 à Paris 18.

LES OPÉRATIONS DANS LE SECTEUR DE ROYAN
Violent duel d'artillerie
 de part et d'autre de la Seudre

Un violent duel d'artillerie s'est déroulé entre les forces françaises et allemandes dans le secteur de Royan. Les canons de la brigade « RAC » ont été entrainés en action.

Article de « Forces Françaises », n°11, 23 oct 1944 à Paris 18.

LES OPÉRATIONS DE LA BRIGADE « RAC »
 Sous la pluie, dans la boue des marais, mordu par le froid, les hommes des 1^{er} et 2^{es} bataillons dressent une solide barrière à l'ennemi et patrouillent sans relâche.

Les hommes des 1^{er} et 2^{es} bataillons de la brigade « RAC » ont dressé une solide barrière à l'ennemi et patrouillent sans relâche dans les marais de Royan.

Article de « Forces Françaises », n°10, 18 oct 1944 à Paris 18.

Le commandement des FFO doit élaborer le plan des opérations à venir et intégrer progressivement les FFI à celui d'une nouvelle armée française : le 16 novembre, les unités sont affectées à des secteurs d'opération établis. Chaque secteur, pour vivre et mener les opérations qui lui incombent, devra tendre vers la formation d'une division, avoir son commandement et ses propres services.



Le colonel Chêne, commandant des FFAU. © Musée de la Résistance.

F.F.A.U
 Le secteur des Forces Françaises de l'Aunis (FFAU), commandé par le colonel Chêne occupe un front de 56 Km devant La Rochelle. Le PC se poste à Saint-Jean d'Angely.

ORDRE DE BATAILLE DES F.F.A.U.

Unités	Origine	Commandant	Effectif
Régiment 770/16	Vendée	Commandant L'Yvelin	479
Régiment Chamotte	—	Colonel Chamotte	2.939
Régiment Foch	—	Lieutenant-Colonel Alquié	1.553
Bataillon Debouy	F. T. P. Dordogne	Commandant Bouquet	—
Régiment Sabat	—	Commandant Coustouler	—
Régiment Rizzo	—	Commandant Rizzo	4.751
Régiment Dognon	—	Commandant Bessières	—
Régiment Bréhalain	Cher - Mayenne	Lieutenant-Colonel Chastain	3.707
III/125 ^e R. I.	—	Captaine Barbaud	447
III/127 ^e R. I.	—	Commandant Neuf	320
1 ^{er} R. I.	—	Lieutenant-Colonel Bredreau	1.064
Naval Commande	—	La Pointe des Vais	86
19445			

Soit 19 formations qui, malgré un effort d'achat vers l'ouest et la création au cours des combats d'unités et de secteurs, sont encore dispersées. Elles rassemblent 16.900 hommes.

Ordre de Bataille des Forces Françaises de l'Aunis à Paris 18.

F.F.R.Y
 Le secteur des Forces Françaises de Royan (FFRY), dont le PC est à Saintes est sous le commandement du colonel Adeline, commandant des Forces Françaises du Sud-Ouest (FFSO) et directement le secteur de Royan. Il a 14000 hommes sur un front de 38 Km.



Le colonel Adeline, commandant des FFRY, présentant au général De Gaulle lors de sa visite en Charente. © Musée de la Résistance.

ORDRE DE BATAILLE DES F.F.R.Y.

Unités	Origine	Commandant	Off.	S.Ont.	Troupes
1 ^{er} Bataillon Armes	Cher	L.-Colonel Mouton	138	167	1063
Bataillon Dubouché	Dordogne	Commandant Cize	43	164	1012
Régiment Ray	—	Commandant Cassid	109	282	803
Régiment Foch	Deux-Sèvres	Commandant Frotier	57	206	352
Régiment « 2 »	Dord. et Ch.-M.	Lieut.-Col. Mouton	51	256	1344
1 ^{er} Bataillon de Régiment de Bureaux	—	—	—	—	—
Groupement Bertrand	Hen-Pyrenees	Lt-Col. Bertrand	31	119	755
1 ^{er} R. I.	Cher et Nord	Colonel Bissière	80	303	1207
1 ^{er} Bataillon	—	Colonel Bissière	80	134	813
1 ^{er} Bataillon	—	Lt-Colonel Troussier	80	237	1169
1 ^{er} Bataillon	—	Colonel Bissière	77	30	447
O. B. 2 ^o A.	—	—	1	11	46
1 ^{er} R. A.	—	Lieutenant Mouton	—	—	—
171					

Ordre de Bataille des Forces Françaises de Royan à Paris 18.

ARMEE DE L'AIR
 Groupe 1/18 Dewoitine 520 Vanne-Meucon Cdt Lapios
 Groupe 2/18 D. 520 Toulouse Cdt Thollon
 Groupe 1/31 Junkers 88 Toulouse Cdt Dur
 Groupe 1/34 Glenn Bordeaux- et Douglas Mérignac Cap. Bataille
 Groupe III/33 Fieseler-Storch Cognac Cap. Girardot

AVIATION MARITIME
 G.A.N. 2 S.B.D. Cognac C.C. Lainé

Le 22 janvier 1945, la R.A.F. cède 22 Spitfire V aux F.A.A. Laisant un détachement à Vanne, le Groupe 1/18 va se transformer à Toulouse pour venir se baser à Cognac sous les ordres du capitaine Mangin, le commandant Lapios prenant le commandement de l'ensemble des deux groupes de chasse.



Le général Corniglion-Molinier, commandant des FAA. © Musée de la Résistance.

Une aviation tactique assurait l'appui au sol de l'infanterie.
 Le 1^{er} décembre, l'ordre de bataille des Forces Aériennes de l'Atlantique (FAA) commandée par le général Corniglion-Molinier, est décidée.



Bombardier B-26, avion bimoteur utilisé par les FFI lors de leurs opérations. © Musée de la Résistance.

Le front des oubliés

À la lourde tâche que représente la création des FFO, l'hiver ajoute son train de misères: chaussures éculées à l'extrême, espadrilles... sur la tête des bérets sans couleur déterminée, des casquettes, des calots, les FFI partis à la hâte pour libérer les Charentais, n'ont touché ni vêtements chauds ni couvertures.



Des sabots, de mauvais soulers, des bottes en caoutchouc... c'est avec cela qu'ils ont tenu tout l'hiver! © Photo 04



Un marin, dans les tranchées de la Seudre, fait une escalade de fortune! © Photo 04



Dans la gare de Châtres, face à l'île d'Oléron, les FFI prennent un peu de repos. © Photo 04



Les FFI prennent d'urgence leurs cartes et se déplacent. © Photo 04



Le colonel Ameline fait distribuer, pain et légumes pour soutenir le moral des troupes. © Photo 04



Le groupe Foch ramène un soldat tué dans la nuit après l'accrochage de la poitrine. © Photo 04

Face à un ennemi combatif, l'armement très varié est largement insuffisant. L'artillerie hétéroclite est pauvre de gros calibres et les troupes manquent d'équipements adaptés. Le 15 décembre, le combat du Gué-d'Alléré, illustre bien le manque de moyens des unités FFI face à l'ennemi, capable de concentrer son action ponctuelle:

350 soldats FFI
fusils mitrailleurs,
mitrailleuses

3000 soldats allemands
Armes automatiques,
Canons, mortiers,
automitrailleuses



Le bulletin du 23 décembre 1944 de Foch pleurant ses morts. © Photo 04

Décembre la période d'organisation s'amorce enfin : l'infanterie détient à présent un armement automatique quasi homogène. Devant Royan on compte 32 canons (de 8 modèles différents) et devant La Rochelle 7 (de 4 modèles différents). A cela, s'ajoutent 150 canons de 20 m/m trouvés sur les quais de Bordeaux.

Les FFI se mobilisent pour fabriquer des affûts, les transformations vont bon train : le colonel Adeline transforme un régiment de fantassins FFI en régiment d'artillerie. Mais la fin de l'année est marquée par le retardement de l'offensive. À deux reprises, l'opération « Indépendance » (offensive terrestre suivie d'un bombardement aérien des fortifications ennemie sur Royan et la pointe de Grave), ainsi projetée et minutieusement préparée, est différée : le renfort tant demandé, vient d'arriver. Mais la situation dans l'Est fait remonter la 1^{ère} DFL sur Lunéville. Cependant 9500 hommes rejoignent les FFO.

« ... les Alliés n'envisagent pas la réduction de nos poches, parce qu'elles ne leur sont pas indispensables... ces poches ne sont pas dangereuses puisque les FFI empêchent les Allemands d'en sortir... » - lettre du Général de Gaulle au Général Eisenhower



Un Noël pour les FFI sur le front de Royan. © Photo 04

Tous espèrent ne pas fêter un autre Noël sur « LE FRONT DES OUBLIÉS »

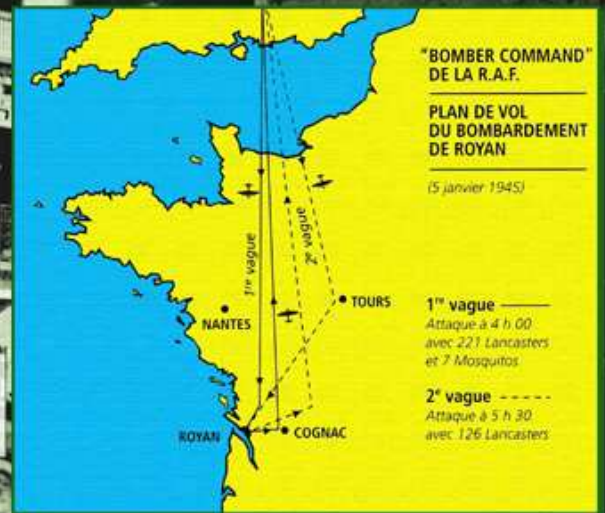
Une erreur tragique !

En attendant que l'opération « Indépendance » soit conduite, la fin de l'année est marquée par l'évacuation au compte-goutte de la population royannaise et par des raids aériens sur le secteur de la Coubre, pour continuer d'amenuiser les forces ennemies. Le dernier raid a lieu le 5 janvier 1945, date à laquelle Royan va vivre un cauchemar.



◆ Bombardier LANCASTER LN 130 du 465ème Squadron de la Royal Air Force. © Photo IRI.

La mission AC 918 du « Bomber Command » de la Royal Air Force, comprend 26 « Squadrons » avec un total de 359 appareils qui doivent en deux vagues successives (228 avions à 4h00 et 126 bombardiers à 5h30), anéantir le dispositif ennemi de Royan où se sont retranchés 5000 Allemands.



◆ Plan de vol des bombardiers de la Royal Air Force lors du bombardement de Royan.



◆ Le Casino de Royan avant le bombardement. © Photo IRI.



◆ Le quartier du Casino de Royan après le bombardement, n'est plus qu'une ruine. © Photo IRI.



◆ Le Casino de Royan après le bombardement. © Photo IRI.

La veille à Cognac, à 18h55, l'adjudant du détachement américain reçoit avant le dîner un message codé qu'il remet à plus tard. Le message annonçait le bombardement de Royan. L'évacuation du reste de la population ne peut-être anticipée, la ville est à 80% rasée par 1637 tonnes de bombes explosives et 14 tonnes de bombes incendiaires déversées!

442 civils tués, plus de 500 blessés et 47 Allemands tués. Le général américain responsable est limogé et renvoyé aux USA.



◆ La Grande Cascaie en ruine. © Photo IRI.



◆ Le quartier du Port de Fonction, dévasté par les bombes. © Photo IRI.

« Le ciel s'illumine, la terre s'embrase... C'est la seconde vague des oiseaux de la mort... Je disparaîs dans les éboulis. Du sang chaud coule dans ma manche ». Transcription de la page 104 du journal des prisonniers.

Des pourparlers entre ennemis pour une mission sanitaire s'imposent!

La longue et pénible organisation d'aide aux blessés et victimes enfouies sous les décombres commence. Les autorités FFO s'efforcent de convaincre les Allemands de l'importance d'une action sanitaire. Après plusieurs jours, l'amiral Michahelles accepte une trêve afin d'évacuer les rescapés vers Saintes.



◆ La station sanitaire des FFO, évacuation des civils de la poche de Royan victimes des bombardements. © Photo IRI.

L'hiver se traîne !

Les soldats de l'hiver 1944-1945 sont atteints comme leurs frères et leurs pères de 1940 par le virus de l'inaction! Les activités opérationnelles des différents secteurs FFI en ce début d'année, s'organisent autour du ravitaillement, de quelques patrouilles et de l'aménagement de cantonnements exempts de tout confort. La pluie et sa fidèle alliée la boue, ont remplacé la neige.



Les FFI du maquis FDCI, valident les dures conditions du front. © Musée de la Résistance



« Nous avions à peine terminé nos trous qu'ils étaient aux trois-quarts remplis d'eau boueuse. On y mettait de la paille, des pierres... rien n'y faisait, en cinq minutes nous étions dans un bourbier infâme, collant et passant au travers de nos misérables équipements, s'insinuant partout, quelle colle! ».

Le témoignage d'un FFI dans le maquis de Marans.

Et puis à la mi janvier, « ils furent à la peine... ils sont à l'honneur »

Le 15 janvier, 3000 Allemands sont détachés dans la région de Marans, riche en céréales et en bétail, indispensables aux 25000 hommes. Déployés sur 10 km, 900 FFI défendent le secteur. La supériorité allemande est écrasante (canon de 220mm, automitrailleuses). Malgré des pertes lourdes, après trois jours de combats, les FFI obligent l'ennemi à se retirer, les Allemands ont perdu 350 hommes et plusieurs blindés.



Une partie de la compagnie COUTANT du 123ème RI en plein combat à Marans. © Musée de la Résistance



Une partie de la compagnie COUTANT du 123ème RI les maquis FDCI. © Musée de la Résistance



Les FFI équipés avec bœufs des zones qui ne profiteront pas à l'ennemi. © Musée de la Résistance



Drapeau de la 2ème BM. © Musée de la Résistance

Le renfort tant espéré arrive enfin!

Le 17 janvier, commandé par le chef de bataillon Amiel, le bataillon de marche n°2, formé en Afrique Equatoriale Française, avec des Tirailleurs de l'Oubangui-Chari et qui s'était illustré à la célèbre bataille de Bir Hacheim (Lybie), arrive sur le front de Royan.

Préludes à l'assaut sur Royan

Le 19 février, dans le but de préparer l'attaque prévue en avril, le 12^{ème} régiment d'artillerie monte en lignes sur La Rochelle où il aligne cinq groupes motorisés et avec leur propre aviation d'observation.



Le 6^{ème} RI aux usages Bir'Hacheim sur le front de la Rochelle. © Muséum



Quelques membres du 50^{ème} RI au 2^{ème} bataillon de la Brigade RACI, sur le front de La Rochelle. © Muséum



Des membres du 6^{ème} RI aux usages Foch sur le front de la Rochelle. © Muséum



A l'instar des régiments dits « de sécurité » (107^{ème} RI - ex groupement Bernard-, 108^{ème} RI - ex Groupement Demorny, Ricco, Soleil - non endivisionnés créés à l'initiative des chefs FFI), la 23^{ème} division est enfin reconnue par l'Etat Major de la Défense Nationale. Des numéros sont donnés aux unités: les ex groupements Bir'Hacheim et Foch deviennent 6^{ème} RI, les ex groupements Rac et Rolland deviennent 50^{ème} RI.



Centre de la mission du bataillon « Violette » sur la Seudre.

Quelques coups de mains pour s'échauffer!

Dans la nuit du 15 au 16 février 1945, d'une rive à l'autre de la Seudre, le commando de Fournier débarque sur la côte sauvage, un peu au sud de Ronces-les-Bains.

Vers 18h00, le 16, ils lancent une fusée pour déclencher un tir de diversion sur Ronces-les-Bains et sur Mus-du-Loup. Diversion faite, ils attaquent le blockhaus Freiburg installé sur la rive gauche de la Seudre et s'en emparent. Mission réussie, le commando ramène huit prisonniers.

Opération inutile!

Le 27 février, le colonel Adeline demande à Violette de prévoir une compagnie pour un coup de main sur Brie. Mission : faire des prisonniers. 120 hommes des 9^{ème} et 10^{ème} compagnies partent sur un secteur où les allemands sont partis. Aucun ennemi à capturer par contre, 4 morts à déplorer par mines et tir d'obus lancés par les Allemands depuis la Petite Tremblade.

« Au diable les prisonniers que voulait Adeline! Quatre vies humaines c'est beaucoup... ».

Trouvaille d'un FFI avant l'opération.



Poste de tir et d'observation français installé sur le front de la Seudre. © Muséum

Sur le Secteur FFAU :

L'adversaire à l'initiative des opérations. Le 1^{er} mars, après une préparation d'artillerie, les Allemands attaquent, à 6h30, en de directions de Suiré, St-Jean-de-Liversay, Nuaille-d'Aunis et St-Sauveur d'Aunis. Vers midi, l'ennemi atteint la ligne St-Jean de Liversay et St-Sauveur d'Aunis. En fin d'après-midi, une contre-attaque permet de reprendre la ligne Sourdon, Les Borderies. Puis sous les coups de l'artillerie et le mitraillage de l'aviation, les assaillants abandonnent vers 20h00 toutes les positions conquises dans la journée. Le bilan est lourd :

Pertes FFI 18 tués, 26 blessés, 318 disparus ou prisonniers. Pertes ennemies : de nombreux tués, 6 prisonniers.

Sur le Secteur FFRY :

Patrouilles sont peu nombreuses, mais l'artillerie FFI est très active sur certaines positions ennemies.

Avril 1945 "Opération Vénérable"

Elle consiste à engager des blindés pour libérer la poche de Royan. Les préparatifs commencés en début d'année aboutissent fin mars. L'état-major de la Défense Nationale met les 10.000 hommes de la 2^{ème} DB à disposition du détachement d'armée de l'Atlantique: 10.000 hommes au total. Les forces engagées pour cette opération sont évaluées à 30.000 hommes.

Le général de Larminat dissout le commandement des FFSO pour créer une division « Gironde » et une brigade « Oléron » pour le jour J.

- le 1^{er} bataillon du 50^{ème} RI - groupement Nord D. Gironde commandé par le colonel Granger.
- le Bataillon Foch - groupement Sud D Gironde sous la férule du général Adeline.
- les deux bataillons du 107^{ème} RI - Brigade Oléron.

Les opérations seront appuyées par une flotte de haute mer franco-britannique et des forces aériennes franco-alliées.



Concentration des principaux chefs d'unités avant l'opération. © Photo 16



L'attaque est déclenchée par des tir d'artillerie. © Photo 16

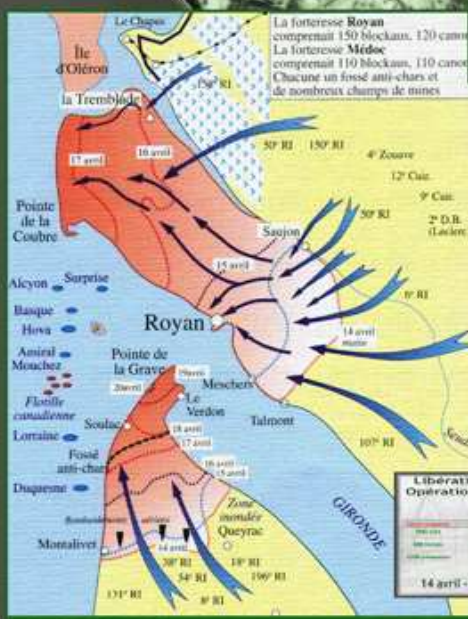
**Le 14 avril à 6h35,
branle bas de combat !**

Les opérations de réduction ont été prévues selon les phases suivantes:

- conquête des avant-postes de la ligne de crête Médis-Semussac.
- attaque du réduit de Royan après la prise du point fortifié de Belmont.
- débarquement de la Brigade « Oléron » sur la rive gauche de la Seudre et nettoyage de la presqu'île d'Arvert.



Les blindés suite des fantassins investissent Royan. © Photo 16



Carte de l'opération Vénérable



Les blindés suite des fantassins investissent Saint-Georges de Didonne. © Photo 16

La Capitulation de La Rochelle

Le 11 avril 1945, le général de Larminat se prépare à attaquer La Rochelle, car il craint un renforcement des garnisons ennemies lors des combats de Royan et de l'île d'Oléron. A cet effet, il a informé l'amiral Schirlitz de son intention le 10 avril. Le lendemain l'amiral en accuse réception au capitaine de frégate Meyer (négociateur durant tout l'hiver entre les FFO et les Allemands). Le 14 avril, Meyer remet à Schirlitz les conditions d'une reddition.



Convention du 10 octobre 1944

Vigener le 24 octobre 1944 par le commandant allemand de l'unité française les opérations dans le secteur de La Rochelle et le 28 octobre 1944 par le commandant allemand correspondant La Rochelle.

1er article

2er article

3er article

4er article

5er article

6er article

7er article

8er article

9er article

10er article

11er article

12er article

13er article

14er article

15er article

16er article

17er article

18er article

19er article

20er article

21er article

22er article

23er article

24er article

25er article

26er article

27er article

28er article

29er article

30er article

31er article

32er article

33er article

34er article

35er article

36er article

37er article

38er article

39er article

40er article

41er article

42er article

43er article

44er article

45er article

46er article

47er article

48er article

49er article

50er article

51er article

52er article

53er article

54er article

55er article

56er article

57er article

58er article

59er article

60er article

61er article

62er article

63er article

64er article

65er article

66er article

67er article

68er article

69er article

70er article

71er article

72er article

73er article

74er article

75er article

76er article

77er article

78er article

79er article

80er article

81er article

82er article

83er article

84er article

85er article

86er article

87er article

88er article

89er article

90er article

91er article

92er article

93er article

94er article

95er article

96er article

97er article

98er article

99er article

100er article

101er article

102er article

103er article

104er article

105er article

106er article

107er article

108er article

109er article

110er article

111er article

112er article

113er article

114er article

115er article

116er article

117er article

118er article

119er article

120er article

Saintes

Le 7 mai, le général de Larminat annonce l'acceptation allemande de capituler sans conditions à partir du 8 mai à 8h00. Le jour « J », le capitaine de frégate Hubert Meyer présente l'acte de reddition au vice-amiral Ernst Schirlitz, qui le signe immédiatement. 12000 prisonniers sortent sans armes de La Rochelle.



Les Rochelais en Suez devant leurs libérateurs - 19 mai 45

Oléron sous la botte nazie

Dès juin 1940, en raison de sa position avancée, l'île d'Oléron est assaillie par l'ennemi. Intégrée en 1942 au projet de défense du littoral Atlantique (en vue d'un débarquement Allié), les côtes Nord et Ouest de l'île vont être fortifiées: 32 points d'appui en béton et 42 positions de campagne doivent être érigés par l'Organisation Todt ; l'occupation de l'île est réorganisée : déploiement du 3^e Bataillon du 174^e Régiment d'infanterie sur tous les points stratégiques.

En 1943, les troupes d'occupation de l'île sont remplacées sur ordre du Führer, par des unités de Marine : groupe d'artillerie côtière légère 687 (LMAA 687) fort de 1019 hommes (qui restera en place jusqu'à la libération), groupe naval d'artillerie antiaérienne 812 (Mafla 812), soit 300 artilleurs et par une Compagnie d'infanterie de Forteresse (6/Festa LXXX). On compte parmi eux quelques Russes, Polonais et Autrichiens.



◆ Radar Würzburg-Riese Fumo 214, installé à la pointe de Chazeau, il avait une portée de 600km. © Photo 24



◆ Pièce d'artillerie de campagne installée dans les dunes de Vert-Buis. © Photo 24



◆ Une compagnie de soldats italiens à l'île d'Oléron. © Photo 24

Fin 1944, l'occupant sait que l'ennemi n'arrivera pas de l'océan. La stratégie de défense est redessinée au Sud et à l'Est. Une compagnie de fusiliers-marins italiens du bataillon «San Marco» est détachée de Bordeaux sur l'île, pour assurer la logistique administrative. Quelques uns entreront en contact avec la Résistance Oléronaise et donneront de précieuses informations.



◆ Lettre perdue - lettres recueillies entourant la semaine. © Photo 24



◆ «L'oiseau de l'Océan» - Bateau de pêcheur (voile Sable et moulin), appartenant à Sylvain PARDON. Certains bateaux seront équipés au gazoline, en raison du manque d'essence réquisitionnée par les Allemands. © Photo 24



◆ Anthony DUBOIS, Chef du Corps Francs Marine, Secteur Sud. © Photo 24

SEPTEMBRE 1944
LE TON MONTE :

Anthony Dubois raconte, chef du Secteur Sud du Corps Francs Marins raconte :

«Les Allemands se livrent à des actes de pillage organisé : avant le jour, encerclent un village et obligent les hommes à se rendre dans une salle pour vérification d'identité (...) Pendant ce temps-là des équipes de soldats perquisitionnent les maisons et emportent ravitaillement, bijoux, chaussures (...)».

La population quand à elle, est éprouvée par l'occupation. Elle doit faire face à son isolement, au manque de moyens de liaisons avec le continent et aux réquisitions drastiques de l'occupant : L'accès à la mer (première ressource productive de l'île) est fortement restreint. A la veille du Débarquement, le commandant militaire de l'île estime que les munitions sont suffisantes pour tenir 2 ans... et le ravitaillement, 2 mois. La population survie avec 300 gr de pain par jour, 90 gr de viande par semaine et 50 gr de beurre par mois.

A partir de Janvier 1945, le moral de la garnison allemande est très bas. Toutes les bouches inutiles (vieillards, femmes et enfants) sont évacuées sur le Continent. La lutte contre le réseau de résistance "Pré Salé" s'intensifie. Même les gendarmes, jugés peu fiables par l'occupant, sont désarmés et enfermés quelques temps dans la citadelle du Château d'Oléron. Les Allemands inquiets se tiennent sur leurs gardes jour et nuit."

Main dans la main pour la libération d'Oléron

Automne 1944, en prévision d'un débarquement la Résistance Oléronaise se réorganise. Sur le continent, à Marenes, trois Corps Francs Marins sont constitués: « Marenes et Seudre » (Elie ROUBY). « Nord de l'île d'Oléron » (Camille ROUDAT). « Sud de l'île d'Oléron » (Anthony DUBOIS).

Durant l'hiver, de nombreuses missions sont réalisées par les hommes de ROUDAT et DUBOIS (175): transports d'armes et de matériel de communication, sabotages, débarquements d'agents, renseignements sur l'ennemi. En décembre, tous se regroupent autour du capitaine de Corvette Lucien FOURNIER et forment le Groupe Francs Marins Armagnac - GFMA - rattaché au 158ème R.I.



Le commandant FOURNIER en compagnie de Lucien ROUBY et Anthony DUBOIS.



Éléments du Corps Franc « Marenes et Seudre » devant l'hôtel de la Poste à Marenes.



Le 10/11/44, à l'heure de la messe, le commandant de l'Armée de l'Atlantique, Edgar de Larminat, reçoit un message de la part de la Résistance Oléronaise.

Décembre 1944, préoccupé par la Résistance locale, l'occupant perquisitionne toutes les maisons: postes TSF, bicyclettes et remorques de vélo sont confisqués, plus de 200 hommes sont arrêtés. Dans l'élan, les Allemands procèdent à l'expulsion des indésirables. La Résistance locale « amoindrie », reforme son réseau sous le nom de code « Pré-Salé » (à la veille de la libération, il compte 200 hommes et femmes). Ses tâches principales: renseignements et surveillances de la garnison allemande.

Sur le continent, le général de Corps d'Armée Edgar de Larminat, commandant le Détachement d'Armée de l'Atlantique, prépare ses hommes à l'assaut final



Le Général de Corps d'Armée Edgar de Larminat, commandant du Détachement d'Armée de l'Atlantique, se prépare à l'assaut final.



Unité d'artillerie côtière, prise d'artillerie aux Dunes de la Pointe de la Seudre, le 10/11/44.



Le camp des Dunes de la Seudre, le 10/11/44. Des soldats américains et français sont à l'œuvre pour la mise en place de l'artillerie côtière.

DIVISION DE MARCHÉ OLÉRON - OPERATION "JUPITER"

MOYENS	CHIEF DE CORPS	ELEMENTS ENGAGES
MOYENS DE FRANCHISSEMENT : Landing craft véhicule assés pontonnés "Ducks" (cannon amphibie) Remorques de glissement Remorqueurs Pontons (commandés par le Général) Pionniers Lancers (Reposés à bord des atterrisseurs) 1 Flotille rattachée à Boulogne	Lt de Vaisseau FOUAN Capitaine de Corvette MONTAGNIER	24 péniches de débarquement avec avants relevables. 30 canotiers U.S. amphibies 75 barges à moteur ou à tract (déjà chargés d'engins lourds) 2 remorqueurs, remont de Bouillon 2 pontons pour transporter les chars 2 grandes grues pontées 60 tonnes Divers véhicules, communications et abris
INFANTERIE : 10 ^e R.I. 15 ^e R.I. 15 ^e R.I. 4 ^e R.P.T.N.A. Section de Pontons Motorisés de Bouillon Groupe Francs Marins Armagnac Corps Francs d'Armées La Gueule	Le Colonel CIVRE Le Colonel DREUIL Le Colonel MONTAUDO Chef de Bataillon GUYON Lt de Vaisseau, Capitaine de Vaisseau Cyr Capitaine de Corvette FROSTIER Capitaine LARINAT	10 ^e et 15 ^e R.I. 15 ^e R.I. 15 ^e R.I., 15 ^e R.I. et 15 ^e R.I. 1 Bataillon Bataillon de Fusiliers Marins Commande Fournier 1 compagnie
GENIE : 10 ^e Bataillon de Génie 11 ^e Régiment de Génie	Chef de Bataillon LEROUX Colonel DREUIL	2 ^e compagnie 2 ^e compagnie de 15 ^e R.I.
BLENDÉS : 1 ^{er} Régiment 10 ^e Régiment de Chasseurs à Cheval	Chef de Bataillon LANGE Commandant des Bataillons de Saumur	4 chars SOMUA du 1 ^{er} Bataillon 2 pelotons chenilles
ARTILLERIE : 10 ^e R.A. 12 ^e R.A. 10 ^e R.A. 10 ^e R.A.	Colonel VERMEIL de Courbeval Le Colonel MONTAUDO Le Colonel PAGES Le Colonel de Laporterie de Saint-Omer	1 ^{er} Groupe 1 ^{er} Groupe de 7 ^e FAI 1 Groupement de Serbes Indes (Détachement allemand) 2 Groupes de 7 ^e 4 ^e Groupe de 15 ^e 1 Bataillon de 100 1 Bataillon de 155
ARTILLERIE LOURDE DE CORPS : 1 ^{er} Régiment d'Artillerie U.S. 80 ^e FAI 20 ^e FAI 70 ^e FAI 20 ^e FAI 1 ^{er} Régiment de Canoniers Marins 10 ^e Groupe de P.T.A.	Brigadier General U.S. BANK Capitaine de Frigate TOUVERIE	1 Groupe de 200 1 Groupe de 155 long 1 Groupe de 155 long 1 Groupe de 155 court 1 Groupe de 90 2 Bataillons de 155 long 1 Bataillon de 220 court 1 Bataillon de 90, Artillerie Antiaérienne

Île d'Oléron Bouclier de l'Atlantique

Le débarquement sur l'île d'Oléron permettrait aux FFO de surveiller l'entrée de l'estuaire de la Gironde, de maintenir la pression sur la garnison de La Rochelle pour éviter un renfort ennemi sur l'île, mais également permet de constituer un tremplin pour la prise de La Rochelle. Le jour « J » est prévu le 30 avril 1945. À 6h02 : la première vague s'ébranle, appuyée par 168 pièces d'artillerie réparties sur le secteur de La Tremblade et Marennes. La seconde composée des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} compagnies du bataillon Violettes (50^{ème} RI) suit.



« depuis la libération de Royan, nous attendions éveillés l'arrivée de l'offensive alliée »

L'offensive progresse malgré une forte résistance allemande.

L'avancée se poursuit toute la journée, l'opposition allemande s'affaiblit.

Les Allemands capitulent vers 22h00.



1er Mai: Oléron libérée!

Le 30 avril, à la fin de la première journée, «Jupiter» est un véritable succès : 3200 combattants français ont débarqués avec le matériel lourd : 5 chars Somua S35 du 1^{er} escadron du 13^{ème} Régiment de Dragons commandé par le lieutenant de CHALEMBERT, et 18 chenillettes Bren Carrier du 4^{ème} escadron du 18^{ème} Régiment de Chasseur à Cheval, commandé par le lieutenant de FLEURIEU. L'artillerie a tiré 12 345 obus et l'aviation a effectué 326 sorties et largué 375,5 tonnes de bombes. L'île est à moitié libérée.



• Le croiseur 'Daguerre'
Pour faciliter la progression des troupes versées sur l'île, les forces navales ont fait à Bayou pour se rendre, à destination des zones d'atterrissage (Château de Saint-Jean, à Oléron).



• L'hydravion D5C n°172 du C.A. N.2 avant de partir en mission au-dessus de l'île. La flotte aérienne a joué un rôle déterminant pour améliorer les mouvements de la flotte navale, abaisser et débloquer les zones d'atterrissage, l'aviation a effectué 326 sorties et largué 375,5 tonnes de bombes.

Deux jours suffisent pour libérer l'île.

Au soir du 1^{er} mai le bilan humain de l'opération «Jupiter» est :

18 combattants français tués et 56 blessés sur les 8 882 engagés. Les Allemands ont perdu près de 300 hommes, pour 60 blessés et 1 700 prisonniers. Le réseau «Pré-Salé» qui a participé hardiment à la libération de son île en désorganisant les liaisons ennemies, en empêchant la destruction du port de Boyardville et en guidant les troupes débarquées a capturé 212 Allemands et fait 19 morts.

L'île est à présent libre!



• Une chenillette chargée de l'évacuation du 13^{ème} régiment d'infanterie vers le camp de Saint-Jean.



• Le général RICHARD (de profil) commandant de l'opération «Jupiter» discutant avec le chef de la garnison de l'île, le lieutenant.



• Le Grand Village, un effet de la vie de la libération aux combattants, à Oléron.



• Les troupes allemandes sont repoussées pour éviter d'être démantelées les plages, à Oléron.



• Une unité du 13^{ème} régiment d'infanterie au château d'Oléron, à Oléron.